

***ABCIS - Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité
Réunion du 8 novembre 2006 à Rennes (Conseil Régional)
Relevé de décisions***

Participants :

Région Bretagne : Christian Guyonvarc'h, Vice-Président, Sylvie Couratin, Thierry Dhomé, Pierre-Yves Le Chat, Violaine Guinet

Conseil Economique et Social Régional : Anne Saglio, Emmanuel Le Bolzer, Jo Aubin

Conseil Général des Côtes d'Armor : Ivan Dedessus Le Moustier, Olivier Eyheramendy

Conseil Général d'Ille et Vilaine : Francis Tapon

Conseil Général de Loire Atlantique : Béatrice Chabasse

Conseil Général du Morbihan : Emilie Taloudec

CBCI : Jacques Faucheux, Président, Laureline Lesselingue

CASI Bretagne : Serge Bonnal, Président, Sonia Scolan, Véra Briand

Agrocampus Rennes : Joëlle Chancerel

BreizhAfrika : Grégoire Gérard Kounga

CDDP 35 (représentant les Clubs UNESCO) : Katell Savidan Breton

Rectorat/DARIC : James Brossard

Excusés :

Conseil Général du Finistère

DRAF : Pierre Guérin, responsable des formations agricoles

Festivals Agenda 21 : Gwen Hamdi

CROS : Lucien Thomas

1) Actions engagées dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale (SSI)

Le recensement des actions prévues dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale et les relations avec France 3 et Ouest France (qui se sont associés à l'initiative au plan national) avaient été confiés à la CASI. Plus de 180 événements ont été répertoriés et transmis au Conseil Régional qui les a présentés sur son site internet; en plus des articles et reportages prévus sur Madagascar, Ouest France et France 3 ont pu s'inspirer de ce recensement pour l'information sur la SSI.

Relations avec la presse: la décision du 7 juin (réunion de Vannes) est confirmée. Les informations recensées seront transmises au Télégramme, au nom d'ABCIS, par le service presse du Conseil régional et à l'ensemble de la presse régionale

Une revue de presse de la SSI sera réalisée par les services Presse et Documentation du Conseil Régional. Elle sera communiquée à l'ensemble des membres d'ABCIS.

2) Avancement du projet du site internet

En réponse à la demande des centres Ritimo d'être représentés au Comité de pilotage et au Comité technique chargé du site internet, il est répondu que la représentation du monde associatif est assurée par la CASI-Bretagne, qui peut désigner plusieurs de ses membres pour participer aux réunions.

✓ Avancement du **site internet**,

Ses trois **vocations** sont rappelées :

- Mettre en valeur les acteurs et les actions en Bretagne sur la Solidarité internationale
- Communiquer sur la Solidarité internationale à destination du grand public
- Permettre aux acteurs d'ABCIS et de la SI de travailler ensemble à travers le site

Une part importante des textes est en cours de validation par le comité technique (toute la mise en forme reste encore à réaliser). Ces éléments seront ensuite soumis au Comité de pilotage pour validation définitive.

La problématique de la rubrique « actualités » n'a pas été résolue: Les modalités de travail en commun pour assurer une mise à jour régulière de la rubrique et la transmission des informations sont à définir.

Concernant la **base de données**, il est d'abord rappelé les souhaits d'ABCIS : avoir un recensement le plus complet possible, mais non exhaustif. Elle présentera un premier niveau d'information (acteurs, zones d'intervention, thèmes d'intervention), afin de faciliter la prise de contact avec les acteurs de terrain.

Plusieurs hypothèses ont été présentées pour la création et la gestion de la base de données :

- 1 / Le nouveau site ABCIS intègre une nouvelle base de données constituée à partir des bases des partenaires (CASI/Ritimo, CBCI, Conseils généraux, Région). La création et la gestion sont assurées par le Conseil Régional pour ABCIS
- 2 / ABCIS confie au réseau Ritimo la mise à jour de la base Casi existante, complétée des informations qui lui seront communiquées par les partenaires (Conseils généraux, Région). Le réseau Ritimo assurerait également la gestion de la base de données. Une connexion serait alors établie entre le site internet Abcis et la base de données externe pour permettre des consultations.

Le Cridev, en sa qualité de coordinateur des centres Ritimo de la Région Bretagne, transmettra au Conseil régional une proposition financière correspondant à cette hypothèse. Cette proposition devra tenir compte des moyens humains existants au sein des Centres Ritimo, notamment ceux bénéficiant d'une subvention de la Région au titre du « dispositif d'aide aux emplois associatifs d'intérêt régional » mis en place depuis 2005.

→ Les 2 autres hypothèses – site internet sans base de données et existence de 2 bases de données actualisées sans lien entre elles – sont écartées.

Une position définitive sera arrêtée à la réception de la proposition Ritimo.

3) Bilan de l'Université d'été de l'eau de Guidel et orientations:

Le comité de pilotage des universités d'été de l'eau, se réunira le 22 novembre : le bilan de la rencontre de Guidel sera examiné à cette occasion, ainsi que les orientations envisagées par les partenaires pour les prochains mois.

La CASI fait état d'un projet élaboré en lien avec CBCI, l'ARIC (Association régionale pour l'information communale) et PS Eau. Il est prévu de préparer pour le 20 mars 2007 (journée mondiale de l'eau), une action dans chacun des quatre départements de la Région Bretagne, pour réfléchir à la mise en place d'échanges solidaires entre les Bretons et le reste du monde. Ce projet sera évoqué lors du comité de pilotage du 22 novembre, auquel Valérie Autissier, Directrice de l'ARIC, sera invitée.

Le compte rendu d'une rencontre récente des porteurs du projet sera diffusé avec le compte rendu de la présente réunion.

Note faisant suite à la réunion du 22 novembre: une autre date que le 23 mars a été évoquée pour l'organisation d'une action par département, à savoir le 16 mars. Cela demande confirmation.

4) Assises 2007 de la Coopération Internationale et de la Solidarité :

Elles pourraient se tenir fin septembre 2007 (le samedi 29 est l'hypothèse privilégiée). Il est souhaitable que l'ordre du jour prévoie

- un état de l'avancement des axes évoqués en 2005 aux Assises de Lorient (actions de formation des acteurs, outils de coordination des acteurs à l'échelon régional et site internet)
 - un point d'étape des projets engagés depuis l'Université d'été de l'eau de Guidel. *Note faisant suite à la réunion du 22 novembre: le point d'étape sur le 1% solidarité eau pourrait se faire le vendredi 28 dans l'après-midi. Cela demande confirmation.*
- ✓ Le fil rouge proposé est la contribution des migrants aux projets de Solidarité internationale (les migrants comprenant à la fois les immigrés ici, et les émigrés bretons à l'étranger, les « Bretons de l'extérieur »).

Un répertoire des associations de migrants ainsi qu'une première synthèse de leurs attentes a été réalisée par la CASI et le collectif Breizh Afrika. Une rencontre à l'échelle régionale est prévue au mois de juin 2007. Si le travail engagé sur les migrants va bien au-delà de la Solidarité internationale et déborde de la compétence d'ABCIS, quatre problématiques peuvent relever des Assises :

→ L'ambivalence culturelle des projets (idée selon laquelle un projet pensé selon notre propre culture ne correspond pas forcément aux attentes locales)

→ La cohérence des projets des acteurs bretons avec les Plans de Développement Locaux des partenaires

→ L'ouverture de la Région et des collectivités à l'international (question des priorités géographiques des collectivités)

→ Le financement des micro-projets de développement par le biais des transferts de fonds faits par les migrants.

Un groupe de travail restreint doit être constitué pour organiser ces Assises. Les personnes intéressées pour participer au comité de pilotage se manifesteront auprès de Pierre-Yves Le Chat. Ce groupe apportera ses premières propositions pour la prochaine réunion.

PS : merci de vous déclarer rapidement afin d'engager les travaux au plus vite

5) Appel à projets du Ministère des Affaires Etrangères

Le 19 octobre, le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) a rendu publics un appel à contrat triennal et deux appels à projet annuels. Ces dispositifs sont appelés à se substituer au volet international des CPER 2000-2006 (Contrat de Plan Etat Région).

L'appel à contrat triennal (2007-2009) entre les collectivités territoriales et le MAE retient parmi les actions finançables 'la mise en place ou le maintien d'un réseau régional de concertation des acteurs locaux engagés dans la coopération décentralisée et la solidarité internationale'.

Un débat s'engage sur l'opportunité de répondre à cet appel à contrat sur ce point, sachant que l'aide du MAE ne saurait excéder les montants mis en place par les autres partenaires, dans la limite de 30 000 € et est réservée aux structures disposant d'une autonomie juridique (ex : associations). La principale question évoquée est celle de la **valeur ajoutée** d'une 'officialisation' d'ABCIS. Par ailleurs, dans une démarche plus structurée, certains membres d'ABCIS ne se reconnaîtraient pas la légitimité pour représenter l'ensemble de la famille au nom de laquelle ils siègent. Enfin, la comparaison des budgets des plateformes régionales de concertation en France fait apparaître pour des Régions de taille équivalente à la Région Bretagne des coûts annuels compris entre 50 000 € et plus de 100 000 €.

Un **questionnaire** succinct sera adressé à chacun des membres d'ABCIS sur cette question, sachant que les réponses à **l'appel à contrat du MAE devront être déposées avant le 28 février 2007**. En tout état de cause il convient de retenir une orientation et deux exigences :

- ✓ Une **orientation** : la structuration en association doit apporter un plus au fonctionnement d'ABCIS et à ses activités, en rapport avec les missions que la coordination s'est données,
- ✓ Une double **exigence** : la structuration ne doit pas conduire pas à **exclure** certaines familles d'acteurs ou à rendre difficile leur représentation, d'où la nécessaire **unanimité** sur la modification.

6) Questions diverses

- ✓ La CASI souhaite que M. Bernard Mével, responsable au Rectorat de l'éducation au développement et de la solidarité internationale, soit invité aux travaux d'ABCIS. M. James Brossard fera part au comité de pilotage de la position du Rectorat.
- ✓ Concernant la mise en cohérence des modalités d'action et critères d'intervention des collectivités, un document de présentation des critères d'intervention de la Région et des Départements sera présenté au comité de pilotage lors de sa prochaine réunion.

La prochaine réunion est prévue le **mercredi 14 mars 2007 à Quimper, à 14h30**. Le Conseil Général du Finistère sera sollicité pour accueillir cette rencontre.

Christian GUYONVARC'H